

**Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par Waste Management Inc.**

**Mémoire présenté au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**par**

**le Comité de vigilance sur la contamination toxique  
des lacs Lovering, Massawippi et Magog**

**Juin 2007**

## Présentation

Qui sommes-nous?

À l'initiative des associations de protection des lacs Lovering d'une part et Massawippi d'autre part, un « Comité de vigilance » a été constitué suite à la divulgation par le ministère de l'Environnement et la parution dans les médias, en décembre 2000, de résultats d'étude confirmant la teneur élevée de plusieurs contaminants toxiques dans la chair des poissons des lacs en question. Rapidement, des représentants des lacs Magog et Memphrémagog se sont joints à ce Comité de vigilance.

Il faut souligner que la population a donné par la suite un appui très explicite aux actions et demandes de ce Comité de vigilance en participant en grand nombre à deux rencontres publiques qui ont eu lieu le 3 mars 2001 et le 9 juillet 2005.

Dès le début de nos activités, la Direction générale du ministère de l'Environnement a reconnu en ce Comité de vigilance un interlocuteur important et représentatif de la population et il a invité 5 représentants de ce comité à siéger sur le comité ministériel de travail sur l'étude de la contamination toxique des lacs Lovering, Massawippi et Magog.

Les faits

Dès la phase I des travaux du ministère de l'Environnement entrepris pour connaître la ou les sources de contamination des lacs, le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) Bestan a été suspecté. En effet, le LES est situé au cœur d'un quadrilatère formé par les lacs Lovering, Memphrémagog, Magog et Massawippi. Tout ce qui « sort » de ce site affecte nécessairement ces lacs et tout particulièrement et plus directement bien sûr les lacs Lovering et Memphrémagog. Notons deux éléments importants en relation avec cette situation géographique : 1. L'eau que boit la population est puisée à même ces lacs; c'est notamment le cas de la grande région de Sherbrooke et de Magog qui puisent leur eau potable dans le lac Memphrémagog, et 2. Il existe une communication directe de ce site d'enfouissement avec les lacs, tant vers le nord que vers le sud, au nord par le ruisseau Boily vers le lac Magog (via la rivière Magog) et vers le sud, par le ruisseau sans nom vers le lac Lovering et finalement, au lac Memphrémagog par la baie Fitch.

Les travaux de la phase II (2001) ont permis de confirmer l'hypothèse d'émissions de contaminants vers les lacs Lovering et Magog. Le rapport « Étude des sources de contamination des lacs Lovering et Massawippi par des substances toxiques » (Muyldermans et al., 2002) est sans équivoque à ce sujet. Nous lisons à la page v : *« Les résultats des études réalisées en 1999 et 2001 démontrent que le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) Bestan constitue la principale source de contamination des poissons du lac Lovering. La contribution la plus importante proviendrait de rejet, avant 1997, des eaux de lixiviation traitées dans un ruisseau qui prend sa source au lieu d'enfouissement. Toutefois, les résultats des prélèvements effectués permettent également d'établir que le lieu d'enfouissement constituerait toujours une source active de contamination. Trois modes de contamination ont été identifiés : le drainage de surface, les résurgences d'eau souterraine et la dispersion atmosphérique. L'importance relative de chacun des modes de contamination n'a cependant pu être établie. Enfin, les résultats des prélèvements révèlent qu'une partie importante des BPC, dioxines et furanes chlorés présents dans les eaux de lixiviation provient des boues municipales et industrielles qui ont été enfouies. »* Et plus loin, dans le même rapport (p.42) : *« L'ensemble des résultats montre que la contamination des eaux souterraines du LES est plus accentuée dans le sens d'écoulement de l'eau souterraine établi par les différentes études hydrogéologiques, soit vers le nord-est (piézomètre E-1) et le sud-ouest (piézomètres MW-4 et MW-10 combinés). »*

À la suite de ce rapport un plan d'intervention a été demandé à la compagnie Intersan par le ministère (revégétalisation, bassin de sédimentation, et autres travaux pour un suivi environnemental accru).

Dans le rapport présenté par la Direction régionale de l'Estrie au Comité de travail du ministère sur l'étude de la contamination toxique des lacs Lovering, Massawippi et Magog le 11 décembre 2003, nous constatons que ces travaux n'ont pas été efficaces. Textuellement nous y lisons :

Pour les eaux de surface : « *Rendement mitigé du bassin de sédimentation* »; « *Augmentation des teneurs en BPC et dioxines et furanes chlorés à l'exutoire de l'étang des Castors par rapport aux résultats obtenus en 2001 et 2002* »; Pour les eaux souterraines : « *Les résultats de 2002 confirment les résultats antérieurs quant aux teneurs en BPC et dioxines et furanes chlorés dans l'eau souterraine du LES* », « *Augmentation des teneurs en BPC et dioxines et furanes chlorés à deux endroits l'un au Nord et l'autre au Sud du LES* »;

Pour les sédiments : « *Certaines mesures mises en place par l'exploitant du lieu d'enfouissement (bassin de sédimentation, barrières à sédiments) ne semblent pas efficaces pour retenir les BPC et les dioxines et furanes chlorés.* »

Enfin, dans le document intitulé « *Étude de la contamination des lacs Lovering, Massawippi et Magog* » en soutien à l'exposé-synthèse fait par la Direction régionale de l'analyse et l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie, Direction du suivi de l'état de l'environnement, le 14 avril 2005, nous lisons : « *L'impact du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) sur le lac Lovering peut se résumer ainsi : La contribution provenant du LES peut être qualifiée de mineure pour les dioxines et furanes chlorés et de significatif en BPC lorsque comparée aux autres apports connus .* »

## **Conclusion**

Lors des discussions sur la contamination résultant de l'exploitation d'un LES, beaucoup d'attention a été consacrée à la pollution potentielle par les dioxines et furanes. Cependant, peu d'emphase a été mise sur la pollution potentielle par les métaux lourds laquelle n'est certainement pas négligeable.

D'autre part, l'usage de membranes d'étanchéité et d'autres moyens techniques proposés pour prévenir la contamination comportent de très grands risques pouvant entraîner la contamination du grand réservoir d'eau potable des villes de Magog et de Sherbrooke et une pollution accrue de nos lacs. Il s'ensuit que notre position concernant la demande d'agrandissement du site d'enfouissement se résume comme suit :

1. D'après les derniers résultats d'étude du Ministère, le LES constituerait encore une source active de contamination pour les lacs Lovering et Magog, les mesures correctives au plan d'intervention n'ayant pas atteint les résultats escomptés.

2. Il est donc inconcevable de notre part de supporter l'agrandissement du site d'enfouissement puisque les études ministérielles n'ont pu fournir à ce jour de preuves scientifiques que la situation de contamination qui origine de ce site serait maîtrisée.

3. Le comité de vigilance des lacs Lovering, Massawippi, Magog, et Memphrémagog se prononce donc **CONTRE** un éventuel agrandissement du site d'enfouissement. Le comité recommande également qu'un programme de suivi des émissions du site actuel soit mis en place et poursuivi après sa fermeture et ce, jusqu'au moment où on aura déterminé qu'il n'y a plus d'émissions toxiques émanant de ce site.

### **Membres actifs du Comité de vigilance**

**Anseau Colette**, Ph.D., professeure titulaire, dépt. de biologie, Université de Sherbrooke, membre de l'Association pour la protection du lac Massawippi Inc.

**Chamberland André**, Ph.D., Chimie-physique, consultant en gestion environnementale et citoyen, membre de l'Association pour la protection du lac Magog

**Clairoux Michel**, MD, FRCPC, président de l'Association pour la protection du lac Massawippi Inc.

**Cloutier Jean**, administrateur, Société de conservation du lac Lovering

**Fauteux Norbert**, ing., président de l'Association pour la protection du lac Magog

**Fletcher Tom**, administrateur, Memphrémagog Conservation Inc.

**Gingras Clothilde**, Bacc.Sc. Infirm., citoyenne, Ayer's Cliff

**Kemp A.G. (Tony)**, B.Sc., citoyen, Boynton

**Lavigne Hubert**, économiste, consultant en environnement, trésorier de l'Association pour la protection du lac Massawippi Inc.

**Nuyt André**, M.Sc. chimie, chargé de cours, dépt. de biologie, Université de Sherbrooke. Membre de l'Association pour la protection du lac Massawippi Inc.

**Pelletier Claude**, retraité d'Hydro-Québec, citoyen de Magog, Club de chasse et pêche Memphrémagog

**Pirsch Renaud**, citoyen, Magog

**Pothier Gisèle T.**, citoyenne, Magog, propriétaire au lac Lovering

**St-Laurent Bertrand**, ing. M.Sc.A., Assainissement des eaux, administrateur, Association pour la protection du lac Massawippi Inc.

**Théroux Hélène**, B.Sc. Soins Infirmiers, M.A., riveraine et membre de la Société de conservation du lac Lovering

## Références

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTRIE, *Comité de travail sur l'étude de la contamination des lacs Magog, Lovering et Massawippi*. 11 décembre 2003. Ministère de l'Environnement du Québec.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANALYSE ET DE L'EXPERTISE DE L'ESTRIE ET DE LA MONTÉRÉGIE. DIRECTION DU SUIVI DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT. *Étude de la contamination des lacs Lovering, Massawippi et Magog. Rencontre du 14 avril 2005*. Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs du Québec.

MUYLDERMANS, JOËLLE; BROCHU, PIERRE; LALIBERTÉ, DENIS; LEDUC, RICHARD, Direction du suivi de l'état de l'environnement et LECLERC, PIERRE, Direction régionale de l'Estrie. *Étude des sources de contamination des lacs Lovering et Massawippi par des substances toxiques. Résultats de la campagne d'échantillonnage réalisée en 2001*. Octobre 2002. Ministère de l'Environnement. Gouvernement du Québec. 94 p.

## Annexe

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANALYSE ET DE L'EXPERTISE DE L'ESTRIE ET DE LA MONTÉRÉGIE, *Étude de la contamination des lacs Lovering, Massawippi et Magog, Rencontre du comité de vigilance*, 16 novembre 2006